

Communes concernées :

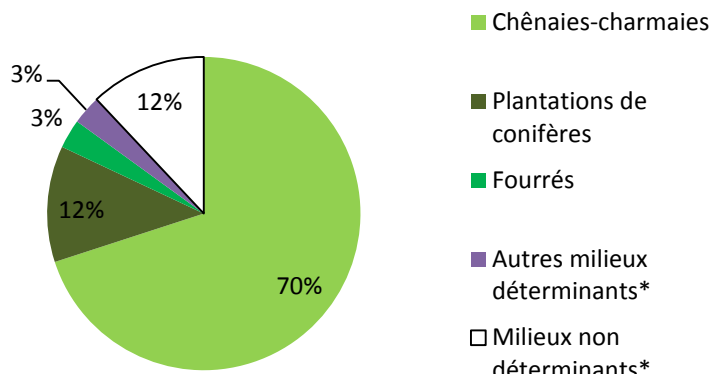
Serviès (37%)
 Puycalvel (34%)
 Cuq (28%)

Caractéristiques générales :

Superficie : 700ha
 Altitude maxi : 323m
 Altitude mini : 157m

Commentaires généraux :

La forêt, qui occupe 85% du site, est essentiellement composée de feuillus (chênes, charmes) en taillis* et taillis sous futaie* avec des boisements de résineux dans la partie centrale (pins, Douglas). Quelques zones ouvertes (prairies, cultures, jachères) et zones en friche (dont les anciennes vignes et quelques pelouses sèches) sont également présentes ainsi qu'une belle lande à ajoncs, genêts et éricacées (une famille de plante à fleurs) d'une quinzaine d'hectares, dont une partie a été plantée en cèdres il y a quelques années.

Répartition par type de milieu

La ZNIEFF présente des intérêts botaniques notamment liés à la présence de quelques zones de pelouses calcicoles dans sa partie sud-est (pelouses médio-européennes du Xérobromion* et lisières xérothermophiles*). Plusieurs plantes caractéristiques de ces habitats sont présentes dont des espèces « déterminantes »* telles que : **la Catananche bleue (*catananche caerulea*) (A gauche, photo : Images Improbables), la Cardoncelle molle (*carduncellus mitissimus*) (en haut à droite, photo : Jean-René Garcia), la lavande à larges feuilles (*lavandula latifolia*), la Leuzée conifère (*leuzea conifera*) (En haut à gauche, photo : Jean Tosti) et la Stéhéline douteuse (*stachelina dubia*).**



Le plumage du mâle est plus sombre chez le busard cendré que chez le busard Saint-Martin mais les femelles et les juvéniles restent difficiles à distinguer.

Cette zone est particulièrement riche en rapaces nicheurs dont plusieurs espèces rares et/ou en déclin à l'échelle régionale : un couple de **Circaète Jean-le-blanc** et d'**Autour des palombes**, 2 couples de **Busard cendré (A gauche, photo : Philomin Briot)** et de **Busard Saint-Martin**.

Cette richesse, remarquable à l'échelle départementale, repose sur :

- La présence de vastes zones boisées diversifiées et peu fréquentées offrant des sites de nidification très favorables pour les rapaces forestiers sensibles aux dérangements d'origine anthropique.
- La présence de surfaces assez importantes de landes à ajoncs et de quelques coupes forestières propices à la nidification
- La situation de cet ensemble boisé à proximité d'agrosystèmes encore relativement diversifiés (élevage encore assez bien représenté) et peu perturbé par l'agriculture intensive (coteaux de Cuq-Moulayres-Missècle). Ces milieux, riches en proies, sont des terrains de chasse très favorables aux rapaces.

Toutefois l'implantation d'un parc éolien au cœur même du site présente une sérieuse menace pour la nidification des espèces de rapaces à valeur patrimoniale présentes (dérangement, perte de quiétude et risques de collisions élevés).